

 <https://www.lecourriercauchois.fr/actualite-365736-lillebonne-une-convention-et-des-action...>

 3 min read

## Lillebonne. Une convention et des actions pour lutter contre le décrochage scolaire au lycée professionnel Coubertin

Avec la réforme des lycées professionnels, des premières mesures ont été mises en place dans les établissements dès la rentrée de septembre 2023, notamment pour prévenir le décrochage scolaire. Avec la volonté de s'appuyer sur un acteur local en matière d'accompagnement des jeunes, le lycée professionnel Pierre-de-Coubertin a ainsi reçu le soutien de la Mission locale pays de Caux Vallée de Seine. Et ce dans le cadre du dispositif Tous droits ouverts, qui concerne des jeunes encore scolarisés et identifiés par l'équipe enseignante et le responsable d'établissement comme étant en voie de décrochage. Durant l'année scolaire 2023-2024, trois élèves âgés entre 16 et 18 ans en ont bénéficié.

### "Sécuriser un parcours"

*"Il y a eu des actions de soutien et d'appui pour ces trois élèves qui ne s'investissaient pas du tout, explique Véronique Martin, la proviseure du lycée. Ils n'avaient pas de projet, ils venaient sans affaires, sans sac. Il y avait aussi des absences." Il leur a été proposé un parcours d'accompagnement, entre le lycée et la Mission Locale, avec un référent de part et d'autre (un membre du Centre d'information et d'orientation pour le lycée). "On propose des actions adaptées aux besoins du jeune, pour lui permettre de se raccrocher au système scolaire ou de trouver une solution afin de sécuriser un parcours. Les parents sont aussi impliqués dans la démarche", complète Françoise Patry, directrice adjointe de la Mission locale. Ces actions, sur une période de quatre mois, sont multiples : entretiens individuels à rythme hebdomadaire, participations à des animations extérieures, à des portes ouvertes ou des ateliers organisés par la Mission locale, visites d'entreprises, etc. A l'issue de ces quatre mois, décision est prise de revenir dans le cursus de formation*

initiale, ou de se réorienter avec un accompagnement de la Mission locale (via par exemple le Contrat d'engagement jeune). *"Avec plus d'anticipation, il est possible d'éviter le décrochage et de réduire les temps d'errance, souligne Julie Gilbert d'Halluin, directrice de la Mission locale. Le but étant d'éviter une sortie prématurée du système scolaire."*

La signature de cette convention de partenariat vise à pérenniser ce dispositif, mais aussi à en lancer deux autres. Lors de la prochaine rentrée scolaire, pour les élèves volontaires venant d'achever un cursus de formation au lycée professionnel (diplômé ou non) et n'étant pas engagés dans un travail, des actions vont être mises en place entre septembre et décembre via le parcours "Ambition emploi" pour permettre un accès à l'emploi. Et avec "Avenir pro", des ateliers techniques seront organisés pour les lycéens étant en dernière année d'un cycle de formation et qui n'envisagent pas de poursuite d'études pour préparer leur insertion professionnelle future.

Generated with Reader Mode